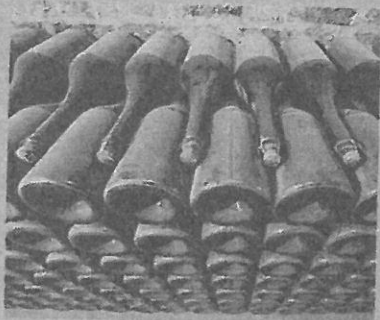


ventes par quatre en un an.



PARTENARIAT

Le Comité Champagne et Adelphe, pour le développement durable

C'est reparti pour quatre ans. Les deux entités viennent de signer un nouveau partenariat les liant dans le cadre de l'accompagnement des entreprises dans la gestion des emballages. En cinq ans, la filière champagne est parvenue, par exemple, à réduire le poids de chaque bouteille de 65 grammes, de 900 à 835 grammes, réduisant son empreinte carbone de 8 000 tonnes de CO₂ par an soit l'équivalent d'un parc de 4 000 véhicules. Adelphe, créé en 1993 par les entreprises du vin et des spiritueux a pour mission de faire progresser le recyclage des emballages en France. De son côté, le Comité Champagne incite les professionnels dans la démarche de développement durable. En outre, cela répond à une attente : 80 % des consommateurs souhaitent des produits responsables commercialisés par des entreprises engagées. (Selon une étude Cone communications/ Ebiquity Global CSR Study réalisée en 2015)